

CAHIER DE LA VILLE DE MIRAMAS



Territoire de croisements grâce à sa position centrale en Provence, Miramas occupe un emplacement stratégique dans un triangle délimité par Marseille, Aix-en-Provence et Arles, au carrefour des principales autoroutes ainsi qu'au cœur du réseau ferré du Sud de la France. Véritable nœud logistique, elle s'impose comme la porte d'entrée Ouest de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Coordonnées :

Ville de MIRAMAS
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
13 118 MIRAMAS Cedex
Tél : 0800013140
www.miramas.fr

Une liaison primordiale pour le territoire qui doit privilégier la complémentarité des modes de transports

Le projet de liaison routière Fos-Salon représente un maillon essentiel du développement économique de l'axe méditerranéen, du secteur ouest de l'étang de Berre dont Miramas est le cœur, et des bassins ouest de la ZIP de Fos-sur-Mer, qui pâtissent aujourd'hui d'un manque d'infrastructures à la mesure de ses ambitions nationales et internationales ».

Ce projet est indispensable pour améliorer la qualité de vie de ses habitants (air, sécurité, nuisances sonores...) sur un secteur contraint avec un fort mélange des flux locaux et de transit.

La ville de Miramas appuie l'importance stratégique de ce projet.

Les acteurs sont en attente d'un projet ambitieux, réaliste et adapté au territoire, répondant aux enjeux d'évolution économique et sociale, sans privilégier la réalisation d'une autoroute qui pourrait être contre-productive.

La gare de triage de Miramas, nœud ferroviaire historique majeur en France (15% du fret national), est un équipement industriel performant, écologique (1 train, 30 wagons = 60 camions évités), créateur d'emplois et de développement économique. La réflexion sur l'aménagement de la liaison Fos-Salon doit intégrer le devenir du Fret, et prendre en considération le développement des différents modes de déplacements. Afin de répondre aux exigences de la transition énergétique, il paraît primordial de favoriser l'usage du réseau ferré pour les déplacements et les transports de marchandises. De ce fait, la municipalité sera particulièrement vigilante à la réhabilitation de la gare de triage, et pour la gestion du wagon isolé.

UN PROJET CRUCIAL POUR LE DEVELOPPEMENT OUEST DE L'ÉTANG DE BERRE

Un aménagement rendu nécessaire par le développement du territoire

La dynamique économique des activités industrialo-portuaires et logistiques booste la croissance démographique des cinq communes concernées, impactant les déplacements : 116 300 habitants en 2000, 137 000 habitants en 2017 et 190 000 habitants estimés à l'horizon 2030. Malgré les efforts de promotion des transports en commun, des modes doux et du report modal des marchandises sur le fer et le fleuve par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le GPMM2, le trafic routier pourrait connaître une hausse constante (+0,6 % de croissance annuelle), et atteindre à l'horizon 2030 : 231 100 véhicules par jour, contre 199 300 en 2012.

Une situation qui ne peut durer

Le constat est sans appel. Les acteurs locaux doivent envisager l'avenir du territoire différemment.

La congestion des RN568 et RN569 aux heures de pointe présente des niveaux d'insécurité routière préoccupants, deux fois supérieurs au niveau moyen de leur catégorie.

La pollution de l'air expose 4 000 habitants de la zone de l'étang de Berre à des dépassements de valeurs limites de polluants réglementés (oxyde d'azote et particules fines). Le trafic routier est notamment responsable de 57% des émissions de NO₂.

Les RN568 et RN569 sont aussi source de pollutions sonores élevées avec 16 points noirs de bruit recensés.

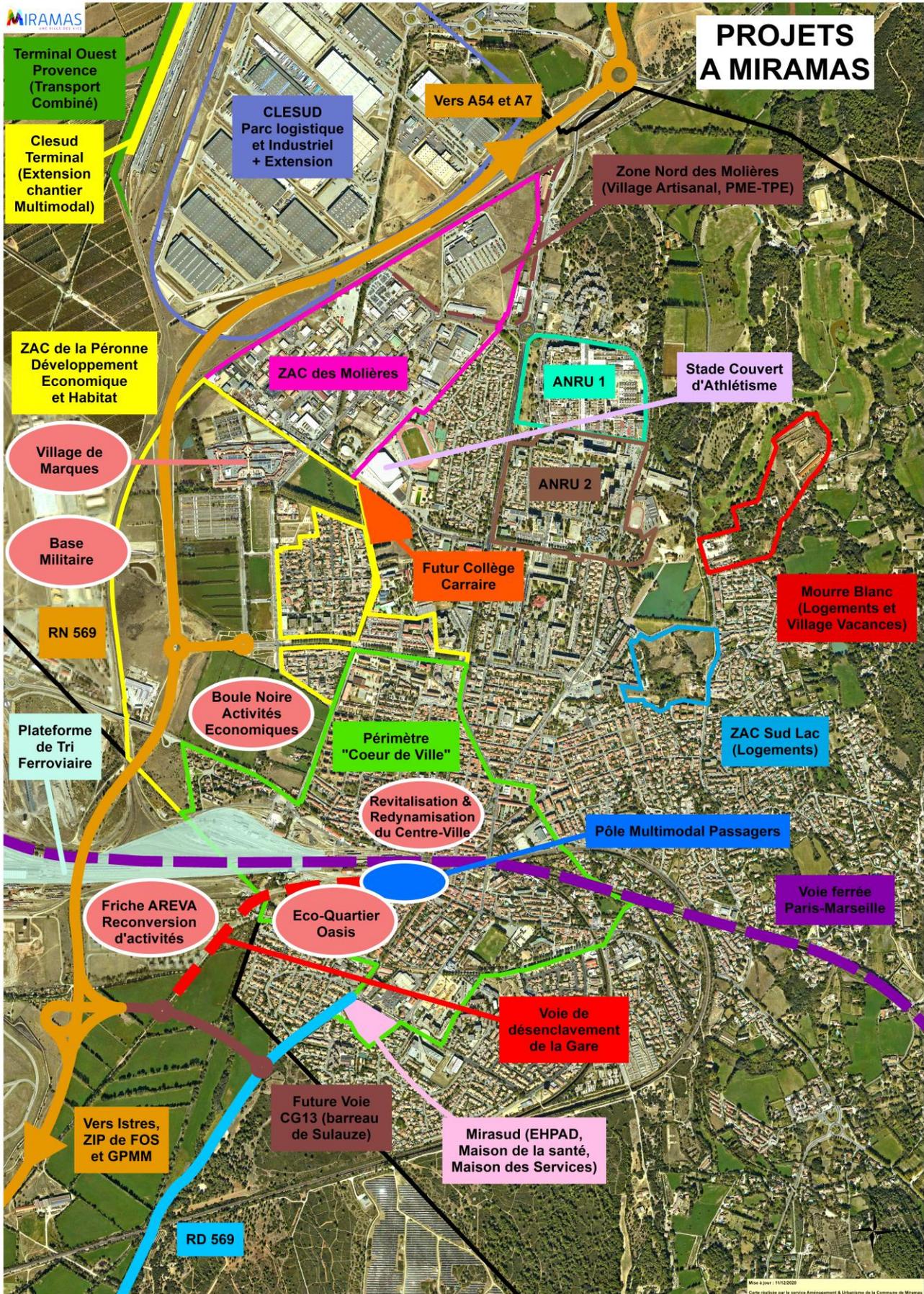
POUR UN TERRITOIRE COMMUNAL EN PLEIN ESSOR QUI DOIT ÊTRE CONNECTÉ AU RESTE DU TERRITOIRE ET AU MONDE

Miramas, ville de projets

Plusieurs projets majeurs dernièrement aboutis comme le Stadium Miramas Métropole ou le Village de Marques (plus de 2,5 millions de visiteurs par an), font de Miramas une ville en plein essor, mais occasionnent des déplacements accrus au sein du territoire.

La nouvelle infrastructure devra intégrer les projets du territoire avec leurs flux induits (ex : Clesud).

Le Pôle d'Échange Multimodal de Miramas générera entre 1 311 000 et 1 432 000 voyageurs en 2040 avec la réalisation de la LN PACA, selon la SNCF (contre 750 000 passagers/an actuellement). La LNPCA est la réponse ferroviaire structurante à l'amélioration des mobilités des aires métropolitaines d'Aix-Marseille, de Toulon, de Nice et de la Côte d'Azur. Le PEM de Miramas participe pleinement au développement de cet axe structurant notamment avec la constitution d'un 4^e quai voyageur et le développement de l'intermodalité pour le territoire.



© Carmelo Tassone - Référence Carte Projets Miramas 18-11-2020 Carte réalisée sous logiciel SIG Arcmap

La connexion entre la liaison Fos-Salon et le barreau de Sulauze est cruciale pour permettre un développement optimum du secteur Sud et notamment du PEM (pôle d'échange multimodal).

La Métropole Aix-Marseille Provence manque cruellement de foncier économique sur son territoire alors qu'environ 15 hectares sont exploitables rapidement sur la friche économique AREVA, une fois connectée au réseau routier. L'implantation de nouveaux industriels est envisagée et des prospects se sont déjà manifestés. Un nouvel atelier ferroviaire dans la gare de triage de Miramas est aussi étudié.

Plusieurs zones d'activités sont en cours de développement à proximité immédiate de la future liaison : la zone de la Péronne, dédiée aux activités économiques (près de 30 hectares), et la zone Nord des Molières. L'emprise militaire de Miramas (centre de projection de l'Armée de Terre pour le Sud de la France) ne cesse de prendre de l'ampleur avec des départs d'opération depuis Miramas qui nécessitent un accès rapide au réseau routier et ferroviaire.

Plusieurs projets de développement urbain (Cœur de ville, Sud Lac, ANRU II...) généreront un apport de logements, d'habitants et de déplacements supplémentaires.

L'ensemble de ces projets renforcent la nécessité de réaliser de la liaison Fos-Salon.

Pour un aménagement moderne et performant

La commune privilégie une deux fois deux voies à une autoroute, avec l'option d'un tracé rapide afin d'accéder à l'autoroute A54, en agrandissant l'emprise des équipements existants. Un élargissement de la RN569 au Nord de Miramas assurerait une meilleure liaison entre l'autoroute et Clesud.

Pour la portion située au Sud de Miramas, la commune est opposée à une autoroute payante, car le risque d'évitement des camions serait trop grand. Un aménagement simple en deux fois deux voies paraît plus adapté.

Les équipements actuels devront être conservés, si possible, et les ronds-points de Toupiguières (Nord) et du Bd Aubanel (centre) pourraient être maintenus s'ils sont fonctionnels au regard de l'aménagement retenu.

La commune souhaite qu'une attention particulière soit portée sur la connexion entre la liaison Fos-Salon et le futur barreau de Sulauze (RN 569 - RD 569), qui connectera le centre de Miramas à la liaison Fos-Salon et l'autoroute. Le centre-ville, la friche AREVA et son développement projeté, le site SNCF et le Pôle d'Échange Multimodal seront directement connectés aux principaux axes routiers, conférant alors au secteur une véritable fonction de Hub des mobilités au cœur de l'entrée Ouest de la Métropole.

UN AMENAGEMENT NECESSAIRE MAIS QUI NE PEUT SATISFAIRE LES BESOINS EN TERMES DE TRANSPORTS DE MARCHANDISES

La réalisation de la liaison Fos-Salon ne doit pas occulter le développement du FRET

L'agenda de la mobilité, le Plan de Déplacement Urbain, le plan Climat territorial, l'Agenda du développement économique de la Métropole Aix-Marseille et les échanges au sein des collectivités, mettent tous en évidence le rôle primordial du triage SNCF et la gravité de sa situation.

La commune a beaucoup participé aux Ateliers Régionaux de la logistique conduits par l'État et la Région en PACA (2018) pour le devenir de la gare de triage de Miramas.

Des enjeux forts en termes d'aménagement, d'interaction et de priorités d'investissement pour le fret ferroviaire en région Sud et PACA sont apparus. Le site de Miramas permet de desservir les principales zones logistiques de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, de l'Étang de Berre, Marseille et même, le site militaire de Toulon.

La sous-utilisation du réseau ferré, due à une insuffisance chronique d'investissements, d'entretien et de modernisation, pourrait concourir, selon la DREAL, au transfert de 225 000 camions/an sur nos routes s'il était abandonné. Situation inconcevable pour Miramas qui n'a de cesse de demander la constitution d'une table ronde réunissant tous les acteurs concernés par le transport.

Le report modal de la route vers le fer permettrait de supprimer 820 camions, soit 10% de poids lourds /jour sur les routes pour le secteur compris entre le port et l'autoroute A7.

La Métropole a très largement travaillé sur l'amélioration des transports urbains et interurbains pour les voyageurs, axe majeur de réflexion à l'échelle supra-communale. Si les carences en matière de transports logistiques sont effectivement perçues comme un frein au développement économique de l'ensemble du territoire, la question du transport des marchandises semble délaissée par les débats et études.

Une prise en compte insuffisante du Fret au niveau métropolitain

Les objectifs du PDU métropolitain prévoient un système logistique plus durable en améliorant la qualité environnementale et en développant le report modal vers le fret ferroviaire ou fluvial. Les potentiels logistiques sont insuffisamment développés et pris en compte dans ce PDU. Nœud ferroviaire et logistique majeur de la Métropole, de la Région et la Méditerranée, Miramas entend s'inscrire pleinement dans le développement de l'activité économique et de l'emploi (FRET ferroviaire et report modal) à

l'heure où l'écologie et la lutte contre le réchauffement climatique sont au cœur des réflexions et impactent les choix d'investissements nécessaires à un aménagement équilibré et humain des territoires.

Pour la Commune, le rail et la route doivent être complémentaires, il faut donc investir dans la gare de fret à Miramas pour augmenter la part du fer dans la desserte du Grand Port de Marseille.



Crédit © Rossini – Référence Ville_de_Miramas_002570 Photo

CONCLUSION

La ville de Miramas soutient le projet de liaison Fos-Salon vital pour l'avenir du territoire et de ses habitants, dossier très ancien et attendu.

Les études pour la liaison routière Fos-Salon ne doivent occulter les autres modes de déplacements. Au contraire, il faut engager une réflexion plus globale de la mobilité et des transports.

Il apparaît possible de réaliser un équipement permettant de combiner de façon optimale un mode d'aménagement performant, la préservation des espèces et la réduction de la pollution.